

[Traduction]

LE PROGRAMME ÉNERGÉTIQUE NATIONAL

LA POSITION DU MINISTRE

Mlle Pat Carney (Vancouver-Centre): Monsieur le Président, je voudrais poser une question au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources s'il acceptait de m'écouter au lieu de son «coaspirant» à la direction du parti libéral, le ministre de la Justice.

Des voix: Oh, oh!

Mlle Carney: Ma question découle de la déclaration du ministre pour qui le programme énergétique national ne présente aucun inconvénient. Pourrait-il nous dire quels sont les aspects de ce programme qu'il approuve? Est-ce la perte de 35,000 emplois ou bien l'accroissement des importations pétrolières, que ses services comptabilisent? Ou bien seraient-ce les 8.1 milliards de dollars qui ont été consacrés au Programme d'encouragement du secteur pétrolier pour aider les sociétés pétrolières à forer des puits secs? Peut-il nous expliquer pourquoi il est si satisfait compte tenu de tout ce qui précède?

L'hon. Jean Chrétien (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur le Président, j'estime que le programme énergétique mis en œuvre visait certains objectifs que nous sommes en voie d'atteindre. La proportion de la participation canadienne s'accroît de jour en jour. Bien entendu, nous sommes parvenus à l'autarcie dans ce domaine. A l'heure actuelle, nous produisons plus de pétrole que nous n'en consommons. Nous avons donc réalisé les objectifs que nous nous étions fixé. L'an dernier, on a achevé les travaux de forage d'un grand nombre de puits nouveaux et autres. Cela fait un an que le député est le critique officiel de mon ministère et je suis très étonné que ce soit seulement maintenant, alors que je viens de me déclarer candidat à la direction de mon parti, qu'elle daigne me poser des questions. Les conservateurs ne nous ont pas fait de proposition concrète. Leur chef a prononcé un discours à Calgary. Deux jours après...

M. Nielsen: Le Règlement!

M. le Président: A l'ordre, s'il vous plaît. La parole est au député de Vancouver-Centre, qui voudrait poser une question supplémentaire.

* * *

PETRO-CANADA

LES DÉPENSES POUR UNE PLATE-FORME DE FORAGE

Mlle Pat Carney (Vancouver-Centre): Monsieur le Président, ma question supplémentaire s'adresse également au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Il verra, s'il vérifie dans le hansard, que les trois dernières fois que j'ai évoqué la question énergétique à la Chambre, il était absent.

Des voix: Bravo!

Des voix: Oh, oh!

Mlle Carney: Le ministre n'ignore pas que les contribuables canadiens...

Des voix: Oh, oh!

Une voix: Encore!

Mlle Carney: Monsieur le Président, ai-je la parole?

Des voix: Oh, oh!

Questions orales

Mlle Carney: Le ministre n'ignore pas que les contribuables canadiens vont payer près de \$300,000 par jour, jusqu'à concurrence de 61 millions de dollars environ, pour une plate-forme de forage sous-marin dont la moitié appartient à Petro-Canada. Elle est au port pour subir des réparations. Étant donné le taux élevé de chômage au Canada, le ministre expliquerait-il pourquoi les Canadiens doivent payer pour une installation de forage qui ne fonctionne pas?

● (1450)

L'hon. Jean Chrétien (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur le Président, la représentante vient de dire que la plate-forme a besoin d'être réparée. Toute machine en a besoin de temps à autre.

Des voix: Bravo!

M. Chrétien: A propos de la politique énergétique de l'opposition, il y a quelques années qu'elle est en réparation.

Je signale à la représentante que les installations de forage ont augmenté de 127 p. 100 l'année dernière en Saskatchewan. Le nombre de puits a aussi augmenté en Alberta. Tout va beaucoup mieux que l'an dernier. Nous faisons des progrès dans le domaine de l'énergie, mais l'opposition tergiverse. Elle voudrait abolir les dispositions de rétroparticipation dans notre politique. Le premier ministre de la Nouvelle-Écosse, M. Buchanan, voudrait que je présente un projet de loi dès maintenant pour garantir le maintien de la rétroparticipation, car il ne fait pas confiance à l'opposition, au cas où elle formerait le gouvernement.

* * *

LE PROGRAMME ÉNERGÉTIQUE NATIONAL

LES COÛTS D'EXPLORATION SUR LES TERRES DU CANADA

M. Jack Shields (Athabasca): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Je voudrais lui faire remarquer que la politique énergétique nationale a besoin de réparations. Comment le ministre peut-il justifier une dépense d'environ 12 milliards de dollars, d'ici 1986, pour l'exploration à haut risque sur les terres du Canada, alors que les résultats continuent à être médiocres? Ces mêmes 12 milliards, utilisés pour exploiter les sables bitumineux, créeraient des milliers d'emplois. La technologie existe, et nous savons que le pétrole est là.

[Français]

L'hon. Jean Chrétien (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur le Président, je pense que le député se prépare à venir au bâton pour relever le premier critique qui est venu me poser des questions. Cette question qui a trait à aider les industries à forer dans le Nord canadien, sur la côte de Terre-Neuve et sur la côte de la Nouvelle-Écosse, est fondamentale pour le Canada parce qu'il est très important que nous puissions connaître quelles sont nos ressources, quelle est la valeur de nos réserves en pétrole et en gaz naturel, de façon que l'on puisse assurer notre auto-suffisance et notre sécurité en approvisionnements. Et selon notre système, nous donnons des octrois aux compagnies plutôt que des stimulants fiscaux, et ce pour une raison bien simple, c'est que nous voulons encourager l'industrie canadienne à participer au développement de ces ressources. Et avec le gouvernement qui pourrait être formé par l'opposition, toute l'industrie du pétrole au